**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 FEVRIER 2023**

Présents : Vincent JM, Meyers L, Maurage D, Boniver J, Croes D, Ceulemans R, Hakin L

Exusés : Douin Y, Rousch H

1. **Situation administrative** :

Les chiffres des affiliés sont stabilisés par rapport à l’année passée ;

Si l’on compte une diminution de 11 membres (toute affiliation confondue) en province de Liège, pour l’ensemble de l’Aile Francophone se chiffre est de 22.

Dans les provinces qui comptent une diminution nous sommes, celle qui en a subit le moins. La province du Hainaut avec +30 et la province de Luxembourg avec + 59 sont les provinces qui ont augmenté le nombre d’affiliés.

Nous pouvons aussi rappeler que la saison dernière nous avions augmenté de 102 membres le nombre d’affiliés.

La perte la plus significative pour notre province, se situe au niveau des licences récréatives, mais il faut souligner que nous sommes largement en avance par rapport aux autres provinces dans ce type d’affiliation.

1. **Championnats provinciaux** :

Le bilan du premier week-end des championnats provinciaux a été fait lors de notre dernière réunion du comité provincial.

En ce qui concerne le second week-end, à savoir les championnats provinciaux C et B, ceux-ci ont vu une belle augmentation au niveau des inscriptions 158 pout 110 l’an passé.

Une belle participation au niveau des joueurs classés B est a signalé, ce qui a fait de ces championnats une belle vitrine pour le tennis de table provincial.

La journée c’est très bien passée à la satisfaction générale des participants. La journée se clôturant à 20.15.

1. **Interclubs** :

Un point sur la situation particulière lors de la 13 journée, amputée de nombreuses rencontres suite aux conditions climatiques très difficiles.

Le vendredi, l’arrivée soudaine et massive de la neige rendait les conditions de circulations très difficiles. Il a alors été décidé de permettre la remise des matchs du vendredi soir. Si le laps de temps pour réagir et demander la remise a été particulièrement court, l’ensemble des clubs a été très réceptif aux demandes ciblées des autres clubs.

Pour le samedi, vu que des matchs se disputaient encore le matin et que les routes secondaires étaient parfois encore rendues difficiles à la circulation par la neige, il a été décidé de pouvoir remettre les rencontres du matin et de l’après-midi.

Enfin, un peu plus tard c’était également les matchs du soir qui pouvaient être reportés. L’interclubs de IWB permettait également la remise pour les matchs qui devaient se dérouler en province de Liège, il était donc normal d’en faire de même avec nos matchs de l’interclubs provincial.

C’est finalement 130 matchs qui ont été remis.

Si le report ne pose pas de problèmes à certains, pour d’autres les matchs sont difficiles à caser surtout lorsque certaines équipes ont joué contrairement à d’autres qui ne l’ont pas fait. Pour un certain nombre de matchs, il n’y a toujours pas de communication de la date du report au comité provincial, dans ces cas et sans accord, ce sera la journée prévue aux matchs avancés et remis qui sera prise en considération pour le report.

Nous avons reçu une interpellation de la part du club d’Eupen qui s’interrogeait sur le fait de ne pas avoir fait une remise générale plutôt qu’une remise à la demande. Le comité provincial et l’aile francophone ont toujours privilégié des remises à la demande à une remise générale, en effet les conditions météorologiques pouvant être bien différentes entre l’est et l’ouest de la province, permettant ainsi à un grand nombre de clubs de pouvoir disputer l’interclubs sans prendre le moindre risque sur la route.

Une modification de cette règle peut être introduite lors de l’assemblée générale et soumise au vote de celle-ci, si un club la proposait.

* Pour une gestion plus claire des communications et des instructions liées à l’interclubs, l’onglet « interclubs » du site provincial qui se trouve sur le site de l’AFTT sera remplacé par un lien qui permettra d’être renvoyé sur le site « interclubs » qu’utilise Dominique. En effet, il nous semble plus clair pour toutes et pour tous de retrouver les informations à un seul endroit, en l’occurrence celui du site « interclubs » outil que maîtrise Dominique.
* Il y a toujours autant de demande concernant les forfaits ponctuels et les forfaits généraux. Les mêmes demandes se font au niveau des montées et des descentes. A ce sujet, le tableau des montées et descentes établit, reste d’application chaque année. Les fluctuations sont liées aux résultats de nos équipes en IWB (nombre de descendants) ainsi qu’aux équipes brûlées par les clubs (information uniquement possible lors de la réinscription des équipes en juillet).
* Il y a toujours autant de problèmes de salle et probablement aussi lié aux manques d’effectifs, ce qui entraînent de nombreux matchs déplacés.

1. **Labellisation** :

Une réunion avec l’Adeps a eu lieu concernant la labellisation des clubs et des subsides y afférents. Il en résulte que :

* Trois critères incontournables pour l’Adeps

1. Formation des cadres : le niveau initiateur ne sera pas pris en compte dans la formation des cadres
2. Ethique : celle-ci se trouve déjà dans notre règlement d’ordre intérieur et ne devrait pas poser de problèmes aux clubs
3. Bonne gouvernance : il faudra un dirigeant formé via la formation mise en place par l’AISF.

* Les fédérations pourront y greffer leurs critères et l’AFTT prendrait en compte : l’arbitrage et les dames
* Pour l’attribution des points dans les différents critères mis en place par la fédération, il ne faudra pas être trop strict.
* Les montants attribués actuellement soit 500 (palette or), 250 (palette argent), 125 (palette bronze) devraient être majorés mais probablement soumis à des justifications au niveau des frais de fonctionnement.
* La labellisation sous cette forme devrait prendre effet au 1/7/2023.

1. **Arbitrage**:

* Au niveau de l’ITTF une charte concernant l’arbitrage existe. Il nous semble évident que les arbitres devraient la signer. Cette charte implique de respecter l’éthique, la bonne gouvernance et de répondre favorablement aux convocations des instances supérieures.
* L’Aile Francophone constate une différence de pointure au niveau de ses arbitres aussi bien au niveau de la prestance que de la qualité. Si l’on rencontre des difficultés concernant les compétences des arbitres pour certaines compétitions plus relevées, la difficulté de trouver assez d’arbitres disponibles est un facteur dont il faut tenir compte. Certains arbitres sont encore joueurs, dirigeants de clubs.
* Pour les masters en province de Liège et vu le succès rencontré par ces compétitions, il sera désigné un juge-arbitre et un juge-arbitre adjoint. Seuls les officiels désignés par la commission d’arbitrage provinciale seront indemnisés pour leurs prestations.

1. **Divers** :

* Pour la section vétérans, les championnats provinciaux, les critériums et les compétitions organisées avec les clubs rencontrent un franc succès. On ne peut qu’en se rejouir.
* Pour la commission des jeunes, celle-ci est repartie sur de bonnes bases et le budget pour le futur a déjà été réalisé.

On constate une belle progression des jeunes qui suivent l’encadrement provincial. Ceux-ci participeront prochainement à une compétition au Luxembourg.

* Suite à la proposition du parquet du comité provincial de Liège dans le cadre du dossier du joueur GRUN Alain et à réunion de la commission disciplinaire de l’Aile Francophone voici la décision qui a été prise :

« de suspendre M. Grun pour 4 semaines d’interclubs, avec un sursis total jusqu’au 30 juin 2024 (art. T.6.3.5°